

3309 Couderc



Origine génétique

Il s'agit d'une variété issue d'un croisement entre *Vitis riparia* (tometeux) et *Vitis rupestris* cv. Martin.

Nom de la variété en France (et dénomination usuelle)

3309 C

Obtenteur / sélectionneur et année d'obtention

Georges Couderc, 1881.

Surface estimée du vignoble français greffé avec ce porte-greffe et principales régions d'utilisation

105 000 ha . Bourgogne Franche-Comté, Val de Loire, Aquitaine, Alsace, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Champagne.

Éléments de description ampélographique

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui est fermée, avec une densité faible à moyenne des poils dressés et une densité nulle des poils couchés,
- aux jeunes feuilles qui sont rougeâtres à bronzées,
- aux rameaux herbacés présentant un port érigé et buissonnant, une section elliptique à circulaire, de couleur violacée, avec une densité nulle des poils couchés et des poils dressés,
- aux feuilles adultes petites à moyennes, orbiculaires, entières, involutées, avec un sinus pétiolaire ouvert en U, parfois limité par la nervure près du point pétiolaire, ou en V sur les feuilles des entre-cœurs, un limbe lisse, luisant, parfois légèrement gaufré ou martelé, avec une pigmentation anthocyanique des nervures moyenne à forte, et face inférieure, une densité nulle des poils couchés et une faible densité des poils dressés,
- aux fleurs de sexe mâle et présentant une pigmentation anthocyanique au niveau du point de soudure des pétales,
- aux sarments qui sont brun-rouge à violacé, avec une densité nulle des poils couchés et des poils dressés.

Evolution des surfaces de vignes-mères

| Année | 1945 | 1955 | 1965 | 1975 | 1985 | 1995 | 2005 | 2015 |
|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| ha | 341 | 607 | 486 | 353 | 276 | 294 | 291 | 274 |

Profil génétique

| Microsatellite | VVS2 | VVMD5 | VVMD7 | VVMD27 | VRZAG62 | VRZAG79 | VVMD25 | VVMD28 | VVMD32 |
|----------------|------|-------|-------|--------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Allele 1 | 120 | 250 | 245 | 236 | 180 | 256 | 236 | 239 | 236 |
| Allele 2 | 159 | 261 | 259 | 238 | 190 | 258 | 238 | 245 | 245 |

Résistance aux parasites du sol

Le 3309 C offre un très bon degré de tolérance au phylloxéra radicole mais il est sensible aux nématodes *Meloidogyne arenaria* et *Meloidogyne incognita*. Il présenterait un certain degré de tolérance à *Agrobacterium vitis*.

Aptitudes à la multiplication végétative

La longueur des entre-nœuds est faible à moyenne et le diamètre est moyen. La pratique de l'ébourgeonnage en vert est recommandée. La croissance importante des prompts-bourgeons et la lignification des vrilles rendent le débouturage assez difficile. La production de bois est faible à moyenne (20 000 à 50 000 m/ha) avec parfois une certaine proportion de bois abîmés. Ce porte-greffe présente en revanche d'excellentes aptitudes en ce qui concerne la reprise au bouturage et au greffage. Ses bois se conservent facilement. Ils nécessitent une bonne réhydratation mais l'hormonage n'est pas indispensable et doit être modéré s'il est réalisé.

Sélection clonale en France

En France, les 9 clones agréés de la variété 3309 C portent les numéros 8, 111, 143, 144, 147, 173, 188, 189 et 1160. Des difficultés d'assemblage ont parfois été rencontrées, notamment avec le clone 111. Parmi les clones agréés, ceux multipliés sont :

- clone n°8 : 25 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°111 : 9 ha 33 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°143 : 49 ha 81 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°144 : 197 ha 76 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°147 : 7 ha 99 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017,
- clone n°1160 : 20 ha 46 ares de vignes-mères productrices de matériel certifié en 2017.

Les données sont issues de : Les chiffres de la pépinière viticole 2017, Données et bilans de FranceAgriMer, mai 2018.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Montpellier SupAgro, Marseillan, France.
- Cépages et vignobles de France, tome 1. P. Galet, 1988, Ed. Dehan, Montpellier, France.

Adaptation au milieu

Le degré de tolérance à la chlorose du 3309 C est faible à moyen et il ne résiste qu'à 20% de calcaire total, 11% de calcaire actif, et à un IPC de 10. Il présente en revanche un bon comportement en sols acides. Le 3309 C est sensible au stress hydrique, notamment lorsqu'il survient brusquement au cours du cycle végétatif. De même son adaptation aux excès d'humidité est mauvaise. Le 3309 C absorbe très facilement le magnésium et plus difficilement le potassium. Ce porte-greffe est extrêmement sensible aux chlorures et il doit être évité lorsqu'il existe des risques de salinité. Le 3309 C est bien adapté aux sols profonds, sablo-argileux, limono-argileux, pas ou peu calcaires.

Interaction avec le greffon et objectifs de production

Le 3309 C a en général une très bonne affinité avec les greffons. Toutefois, quelques problèmes d'assemblage ont été signalés avec le Cabernet-Sauvignon, le Chenin, le Dattier de Beyrouth, le Pineau d'Aunis, le Riesling, la Syrah et le Sauvignon. Certaines de ces variétés sont cependant greffées en quantité importante avec le 3309 C. La vitesse de développement et de mise à fruits conférée par le 3309 C est un peu lente. La vigueur conférée est faible à moyenne et le développement végétatif obtenu est équilibré, notamment si la fertilité agronomique du sol n'est pas trop élevée. Le 3309 C favorise la nouaison des cépages sensibles aux phénomènes de coulure. Les produits obtenus avec les plants greffés sur ce porte-greffe sont de qualité reconnue et les assemblages réalisés avec le Cabernet franc, le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay, le Colombard, le Fer, le Gamay, le Gros Manseng, le Melon, le Merlot, le Petit Manseng, le Pinot, le Sauvignon, le Semillon, le Riesling, la Syrah et le Tannat notamment, sont particulièrement appréciés.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*